

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 juin 2021

La commission « Tourisme » de France urbaine dévoile sa feuille de route

Alors que le déconfinement se poursuit sur le territoire national et que les acteurs du tourisme préparent le retour progressif de l'activité, la commission « Tourisme » de France urbaine, co-présidée par Cécile Helle, Maire d'Avignon et Jean-Luc Bohl, Vice-président de Metz Métropole, a fixé sa feuille de route pour le mandat en cours.

Fortement impacté par la pandémie de Covid-19, le tourisme reste un secteur économique majeur pour les territoires urbains, qui ont largement contribué à son soutien et ce, dès le début de la crise. Pourvoyeur d'emplois directs et indirects, vecteur d'alliances entre territoires urbains et ruraux, ferment de liens sociaux, le tourisme assure le lien entre économie locale et flux internationaux.

Défiés par la crise sanitaire et ses conséquences, les acteurs du tourisme, publics et privés, font face à une agrégation d'enjeux écologiques, numériques ou sociaux qui justifient pleinement la mobilisation des territoires urbains.

Quatre axes de travail principaux ont été retenus par la commission. Ils constitueront la base de la contribution des grandes villes, agglomérations et métropoles au « plan de reconquête touristique » annoncé le 2 juin dernier par le président de la République :

- **Les nouvelles stratégies touristiques urbaines** : France urbaine identifiera et analysera les méthodes et contenus de ces nouvelles stratégies (concertation, démarches participatives...), les approches et les outils du tourisme durable et responsable (labels et normes...), les nouvelles approches marketing, les interactions avec les territoires voisins dans la logique d'Alliance des territoires, l'innovation et la digitalisation ;
- **Les grands défis du tourisme d'affaires** : en partenariat avec France Congrès et Evénements, France urbaine veillera à la pertinence des stratégies d'attractivité et à la place de l'événementiel dans les entreprises. L'association sera attentive à la mesure de l'empreinte écologique des événements, à la situation financière, aux évolutions immobilières des équipements de congrès et expositions et à la mise en réseau des destinations ;
- **Le tourisme au service de l'emploi** : France urbaine travaillera sur les outils d'appui aux entreprises touristiques (recrutement, formation), sur l'attractivité des métiers du tourisme et la structuration des filières ;
- **Les challenges de l'hébergement touristique** : France urbaine poursuivra le travail engagé sur la place et le cadre des plateformes, les outils alternatifs locaux, l'encadrement des meublés touristiques, les nouvelles formes d'hébergement telles que le coliving.

Les membres de la commission « Tourisme » approfondiront ces axes de travail dans les prochains mois dans l'objectif de favoriser l'échange de bonnes pratiques entre territoires urbains, renforcer les interactions avec les acteurs du tourisme et proposer des contributions participant à la définition des futures stratégies nationales et européennes.